

Nérac

Jusque fin octobre, D 136 : poutres de rives et reprofilage. Alternat par feux
Travaux : Parc routier
Estimation : 153 160 €

Foulayronnes

Jusque fin octobre, D 13 : aménagement de la ZAC
Alternat par feux selon les besoins
Travaux : Eurovia

Castelculier

Jusque fin octobre, D 269 : effacement des réseaux avant aménagement de sécurité au niveau de la traverse de saint-Amans. Alternat par feux
Travaux : Colas - Malet

Nérac - Calignac

Jusque début novembre, D 656 : aménagement de la D 656. Alternat par feux
Déviation : D 930 et D 119
Travaux : Malet
Estimation : 1 090 920 €

Marmande

Jusque début novembre, D 933 : rénovation de la chaussée, entre le giratoire de Lanarat et l'entrée de Pont des Sables. Alternat par feux
Travaux : Eurovia / Malet
Estimation : 610 000 €

Houeillès - Bousses

Jusque fin novembre, D 933 : régénération du béton bitumineux. Alternat par feux
Travaux : Colas
Estimation : 695 000 €

Durance - Bousses

Jusque fin novembre, D 933 et D 665 : travaux de réfection de la chaussée. Alternat par feux
Travaux : Colas. Estimation 325 000 €

La Réunion - Anzex

Jusque début décembre, D 261 : travaux de réfection de la route. Alternat par feux
Travaux : Eurovia
Estimation : 204 000 €

Samazan - Sainte-Marthe

Jusque fin décembre, D 289 : réfection du pont sur l'Avance. Route barrée. Déviations : D 933 et D 6
Travaux : BTPS / Eurovia
Estimation : 371 000 €

Saint-Pardoux-Isaac

Jusque fin décembre, D 933 : renouvellement du réseau eau potable et effacement des réseaux électriques et France télécom. Alternat
Travaux : Sogea Spie

■ À NOTER

ÉLECTIONS SÉNATORIALES
Deux nouveaux sénateurs

Le 25 septembre dernier, 971 délégués ont voté pour élire les deux nouveaux sénateurs de Lot-et-Garonne. Douze candidats étaient en lice pour succéder à Jean François-Poncet et Daniel Soulage. Au terme du deuxième tour, qui ne comptait plus que quatre candidats, Pierre Camani et Henri Tandonnet ont été élus pour siéger à la Haute Assemblée. Ces deux hommes seront donc, pour les six années à venir, les représentants du Lot-et-Garonne à Paris.

Mercredi 5 octobre, les membres des six commissions permanentes du Sénat ainsi que de la commission chargée du contrôle des comptes et de l'évaluation interne ont été nommés. Les élus lot-et-garonnais sont tous deux membres de la Commission de l'Economie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.

La Lettre

 n°33
du président du Conseil général de Lot-et-Garonne**EDITO**
Pierre Camani

© Thierry-Daniel Vital

Poursuivre le désenclavement du Lot-et-Garonne

Le désenclavement du Lot-et-Garonne constitue une priorité pour la majorité du Conseil général.

De nombreuses actions ont déjà été entreprises en ce sens, depuis quatre ans, pour renforcer l'attractivité de notre département, tout en améliorant la qualité de vie de ses habitants.

Une nouvelle étape vient aujourd'hui d'être franchie, avec le lancement des trois lignes du réseau départemental de transport en commun *tidéo* dont la fréquentation connaît un réel succès. Faciliter la mobilité grâce à des transports collectifs offrant des tarifs attractifs permet à la fois de défendre le pouvoir d'achat des Lot-et-Garonnais, de préserver notre environnement et un cadre de vie agréable, tout en favorisant l'accessibilité de nos territoires.

La modernisation de nos infrastructures de communication avance également. Les travaux de la déviation de Villeneuve-sur-Lot connaissent un nouvel élan, tout comme le projet de mise à deux fois deux fois de la RN 21 entre Villeneuve-sur-Lot et Agen, dont la convention de financement sera prochainement signée par l'Etat, le Conseil général, la Communauté de communes du Grand Villenuevois et la Communauté d'agglomération d'Agen.

Cependant, malgré tous les efforts des collectivités locales qui ont maintenu leurs

investissements au plus fort de la crise, il est plus que jamais indispensable que l'Etat assure ses missions d'aménagement du territoire pour assurer le développement des zones rurales.

Cela passe par une politique nationale volontariste de soutien aux zones défavorisées, par la généralisation de la contractualisation afin de définir clairement les règles du jeu, de fixer des objectifs, des calendriers et des financements pour une plus grande visibilité et une efficacité renforcée. La mise en place d'un véritable système de péréquation tenant compte des situations et spécificités locales, et le maintien des services publics de proximité sont aussi les conditions de ce développement.

Mon mandat de Sénateur de Lot-et-Garonne me permettra désormais de défendre au sein de la Haute Assemblée ces attentes légitimes de nos territoires, et de porter haut et fort à Paris la voix de notre département, avec la passion, la conviction et la détermination que vous me connaissez.

Il est aujourd'hui urgent de restaurer une vraie relation de confiance entre les territoires composant notre République et l'Etat.

Il en va de l'avenir de la ruralité et de la démocratie locale.

2
LE POINT SUR
• *Tidéo*, le réseau de transport interurbain départemental

3
ZOOM SUR
• La déviation sud-ouest de Villeneuve-sur-Lot
• La promotion des produits lot-et-garonnais

4
À NOTER
• Deux nouveaux sénateurs

TRAVAUX ROUTIERS**Directeur de la publication :**
Pierre Camani**Mise en page :** Hervé Brisse**Impression :** ICA Concept - Agen**Photos :** Xavier Chambelland (CG47)

ISSN : 2104-8177

LOT-ET-GARONNE
Conseil général**MAJORITÉ**

Malgré un engagement sans faille des enseignants, pour les élèves et leurs familles comme pour les personnels, la rentrée 2011 restera dans la mémoire comme la pire des rentrées. L'annonce de Nicolas Sarkozy du gel des fermetures de classes en 2012 ne suffira pas à faire oublier les dégâts causés par la politique du gouvernement dans notre système éducatif.

Des classes surchargées (30 élèves en moyenne) et/ou à double niveau (notamment en primaire), des élèves en situation de handicap refoulés, les enfants de moins de 3 ans refusés dans les écoles maternelles, des professeurs absents non remplacés... autant de situations qui se banalisent. Dans cette politique du toujours moins, quelle place donne-t-on à la réussite de nos enfants ?

A l'opposé de ces choix, les Lot-et-Garonnais peuvent compter sur leurs élus locaux pour apporter à leurs enfants des équipements et des outils pédagogiques de qualité. Pour cette rentrée, outre la livraison d'un collège neuf à Monflanquin, le Conseil général a entrepris de nombreux travaux dans tous les collèges afin de garantir des conditions d'enseignement optimales.

En plaçant l'éducation au cœur de leur projet, les élus de la Majorité départementale réaffirment que l'éducation n'est pas seulement une dépense, c'est un investissement indispensable pour l'avenir de notre jeunesse.

Groupe de la Majorité départementale
lotetgaronnepourtous@cg47.fr

OPPOSITION

Cette année encore, la rentrée a été l'occasion pour les membres de la majorité départementale de rappeler les difficultés financières du Département et de les attribuer, comme c'est désormais leur habitude, à un prétendu désengagement de l'État, en particulier dans le domaine de l'action sociale.

Pourtant, comme l'a récemment rappelé le Préfet de Lot-et-Garonne, l'État tient pleinement ses engagements. Certes, après des années de contribution supérieure à l'inflation, il a choisi de stabiliser ses concours financiers en faveur des collectivités territoriales. Mais parallèlement à cela, il a validé plusieurs dispositions favorables aux départements en matière de compensation des transferts de compétences. Ainsi, pour le RSA par exemple, le Conseil général de Lot-et-Garonne a perçu, en plus de sa dotation pour 2011, un ajustement de près de 2,5 M€ au titre des années 2009 et 2010.

On notera également que, saisi par quelques présidents de Conseils généraux sur le financement des compétences transférées, le Conseil Constitutionnel a rejeté leurs remarques et rappelé que l'évolution des dépenses résulte notamment « des choix que fait la collectivité territoriale ou éventuellement de sa capacité ou non à bien gérer ses missions. » A bon entendeur...

Groupe d'opposition L'Avenir Ensemble
Tél : 05 53 98 52 00 - Fax : 05 53 98 52 09

LE POINT SUR

RÉSEAU DÉPARTEMENTAL DE TRANSPORT EN COMMUN

Voyagez en toute liberté avec *tidéo*

Le 1^{er} septembre dernier, le Conseil général a lancé *tidéo*, son réseau de transport interurbain départemental. Avec trois lignes quotidiennes reliant les principaux bassins de vie et d'emploi, *tidéo* dessert notamment les villes d'Agen, Marmande, Villeneuve-sur-Lot, Fumel, Nérac et Lavardac. Ce nouveau service répond ainsi aux besoins de mobilité des Lot-et-Garonnais, et ce à un moindre coût puisqu'une tarification unique à 2 € est en vigueur.

Un réseau de transport public répondant enfin au cadre légal

Conformément aux obligations définies dans le cadre de la loi d'orientation sur les transports intérieurs de 1982, les Départements sont chargés d'organiser le transport interurbain de voyageurs. Or, en Lot-et-Garonne, cette exigence n'était pas satisfaite jusqu'alors. Si certaines lignes existaient, aucun cadre légal n'était clairement défini. A son arrivée à la tête de l'exécutif en 2008, la majorité a souhaité remettre de l'ordre. C'est ainsi que le Conseil général a adopté un schéma des transports et de la mobilité, amorçant la mise en place d'un véritable réseau de transport public. Le Département a également anticipé les obligations d'accessibilité de ces services puisque d'ici 2015, les personnes en situation de handicap doivent pouvoir accéder au transport collectif. Pour Patrick Cassany, 1^{er} vice-président en charge de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et des Transports, « il était primordial d'organiser un réseau pour répondre au besoin de mobilité d'un grand nombre de nos concitoyens ».

Un réseau structurant pour le département

Au terme d'une étude approfondie de l'offre existante, et dans un souci de compléter le maillage du département en termes de transport en commun - plus particulièrement l'offre assurée par les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées - le Conseil général a identifié trois lignes à assurer quotidiennement, avec plusieurs allers-retours par jour. Il s'agit des lignes :

- Agen - Nérac - Lavardac
- Villeneuve-sur-Lot - Fumel
- Marmande - Tonneins - Sainte-Livrade-sur-Lot - Villeneuve-sur-Lot.

Au total, sur ces trois services, ce sont 26 communes qui sont desservies par le réseau *tidéo*, 17 services au minimum sur une semaine et pas moins de 400 000 kilomètres qui seront parcourus sur une année pleine.

Une tarification unique à 2 €

Développer un réseau de transport public, c'est déjà bien. Adopter une politique tarifaire peu onéreuse, c'est encore mieux ! C'est pourquoi le Conseil général a décidé d'instaurer un tarif unique à 2 €, quel que soit le trajet effectué, afin d'inciter la population à recourir à cette alternative. Dénommée Unéo, la gamme tarifaire est dégressive dès lors que

l'utilisateur privilégie un achat de tickets groupé. En appliquant une tarification unique, le Conseil général souhaite ainsi voir le nombre des usagers du transport en commun s'accroître. Patrick Cassany s'appuie d'ailleurs sur une démarche similaire mise en place dans d'autres départements, qui a eu pour conséquence la hausse de fréquentation des réseaux. La gratuité a été adoptée pour les bénéficiaires de minima sociaux et les anciens combattants.

Des services de substitution et de transport à la demande

Pouvoir garantir l'accès au réseau *tidéo* à tous les Lot-et-Garonnais, quels que soient leur lieu de résidence, leur statut, leur âge... était l'un des engagements de la majorité. Pour ce faire, le Conseil général a donc développé des services annexes. Les personnes à mobilité réduite peuvent ainsi également prétendre aux mêmes services et dans les mêmes conditions - hors démarches de réservation - grâce à la mise en place d'un service de substitution.

Pour les personnes résidant en milieu rural, le Conseil général encourage les communautés de communes à développer le transport à la demande (Tad), à l'instar des Communautés de communes des Coteaux et Landes de Gascogne ou du Grand Villeneuvois. Le Département soutient financièrement les collectivités à hauteur de 50 %.



Les 26 communes traversées par les cars *tidéo*

Agen, Le Passage d'Agen, Roquefort, Laplume, Moncaut, Calignac, Nérac, Barbaste, Lavardac, Marmande, Fauquierolles, Tonneins, Clairac, Bourran, Laffite-sur-Lot, Granges-sur-Lot, Castelmoron-sur-Lot, Le Temple-sur-Lot, Sainte-Livrade-sur-Lot, Allez-et-Cazeneuve, Bias, Villeneuve-sur-Lot.

Un numéro gratuit à votre disposition ☎ N° Vert 0800 944 047

Via ce numéro (gratuit depuis un fixe du lundi au samedi de 7 h 30 à 18 h 30) permet de réserver l'utilisation des services de substitution ou d'obtenir des renseignements sur les horaires, les itinéraires, les tarifs que ce soit sur *tidéo* ou sur toutes les lignes régulières du département.

Pour plus de renseignements, ou pour consulter l'offre de transports en commun en Lot-et-Garonne : www.cg47.fr

Points de vente et points relais

Les titres de transports Unéo sont en vente à bord des véhicules et aux points de vente tenus par les agences Thomas Cook d'Agen (boulevard Sylvain-Dumon, face à la gare SNCF) et de Villeneuve-sur-Lot (12, boulevard Bernard-Palissy).

Les usagers peuvent aussi se renseigner sur les tarifs, les points d'arrêt et les horaires des lignes dans 5 points relais : Agen (Autocars Pascal - 2, boulevard Lacour), Fumel (Office de tourisme - place Georges-Esclande), Marmande (Office de tourisme - rue Toupinerie), Nérac (Citram Aquitaine - ZI Labarre) et Villeneuve-sur-Lot (Agence Fram - 4, avenue du Maréchal-Leclerc)



ZOOM SUR

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La déviation sud-ouest de Villeneuve en cours de réalisation

Depuis plusieurs années, Villeneuve-sur-Lot souffre d'un fort engorgement en son centre. Face à ce constat, il a été décidé, au début des années 2000, de réaliser une déviation par le sud-ouest de la ville. Au terme de recours, la justice a validé l'an dernier la Déclaration d'utilité publique de ce projet. Aujourd'hui, le chantier peut donc reprendre. Après diverses phases de travaux, la future déviation devrait être ouverte à la circulation à l'été 2013.



A l'initiative du Conseil général, un comité de suivi du chantier de la déviation a été mis en place. Il est constitué du Conseil général, des mairies de Villeneuve-sur-Lot, Bias et Pujols ainsi que de l'association des riverains. Ce comité se réunira régulièrement pour suivre l'avancée des travaux.

Attendu depuis longtemps par la population de Villeneuve et de ses alentours, le contournement de la bastide a déjà prouvé son utilité, à tel point que plusieurs aménagements ont été réalisés. Au total, ce sont près de 14 M€ qui ont déjà été investis, entre les études, les acquisitions foncières ou

encore la construction de carrefours giratoires pour raccorder la future déviation aux routes existantes. Il convenait donc de poursuivre ce projet, afin de relier la RN 21, à hauteur de la route d'Agen, à la RD 911 (route de Bordeaux), sur plus de 4 km.

Le Conseil général a défini un programme réparti en quatre tranches :

- les ouvrages d'art ;
- les terrassements et la voirie ;
- les équipements de protection acoustique ;
- l'aménagement paysager.

Parallèlement, le Département a choisi d'aménager une voie verte, longeant l'ensemble de la déviation. L'ensemble de ces travaux nécessitera une enveloppe de 15 M€.

Depuis le 10 octobre dernier, les travaux ont repris et deux ouvrages d'art seront réalisés dans les dix mois à venir. Ensuite, les différents chantiers s'enchaîneront les uns après les autres pour que les usagers de la route puissent profiter de cette nouvelle déviation dès l'été 2013.

Plus d'infos : www.cg47.fr, rubrique *Grands chantiers*

LE LOT-ET-GARONNE À PARIS

Le Conseil général, acteur majeur de la promotion des productions « made in 47 »

Accompagner les producteurs lot-et-garonnais dans leur opération de promotion est une mission fondamentale du Conseil général pour le développement des filières. En effet, il est essentiel de faire connaître le Lot-et-Garonne au-delà de ses frontières, et pour y parvenir, les producteurs peuvent compter sur le soutien du Conseil général.

Dans notre département, l'agriculture est un vecteur essentiel de développement économique avec plus de 850 millions d'euros de chiffre d'affaires et un nombre d'emplois agricoles conséquent. Le constat est identique dans le secteur agroalimentaire dont le poids dans l'économie départementale est prépondérant. En amont et en aval, l'agriculture, dans toute sa diversité, est donc une richesse que le Conseil général valorise lors d'opérations de promotion locales, nationales voire internationales.

Depuis la rentrée, le Conseil général a participé à deux opérations majeures à Paris : les Marchés flottants du Sud-Ouest, situés quais de Seine au pied de Notre-Dame, et la Fête des Vendanges à Montmartre, en compagnie des quatre appellations viticoles lot-et-garonnaises. Ces événements sont des vitrines privilégiées, puisque des milliers de Parisiens et touristes s'y pressent, et par conséquent des fenêtres sur le Lot-et-Garonne, permettant de vanter ses richesses agricoles et viticoles.

« Plébiscitées par les producteurs, ces rencontres sont d'ailleurs devenues essentielles pour se démarquer dans un marché très concurrentiel », précise Raymond Girardi, vice-président en

charge de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement. Il est donc essentiel que le Département poursuive son action dans ce domaine. La prochaine grande manifestation sera le Salon international de l'agriculture qui se tiendra fin février 2012 à Paris.



Comme l'an passé, la Fête des Vendanges de Montmartre a réuni les quatre appellations viticoles de Lot-et-Garonne. Pour l'occasion, Raymond Girardi, vice-président en charge de l'Agriculture, et Christian Bataille, président du Comité départemental de tourisme, ont assuré en personne la promotion de la filière vins, aux côtés des représentants des quatre AOC.